



Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°403

JANVIER 2015/ Miz Genver



Les annonces pour le bulletin de Février sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 22 janvier

Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Fax : 02 98 20 32 44

Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Samedi : 9 h – 11 h

Mairie fermée les samedis 27 décembre 2014 et 3 janvier 2015

Bibliothèque :

Heures d'ouverture

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/19h, samedi 10h30/12h

Service des Eaux et de l'assainissement

Service Client 02.77.62.40.00 de 8h à 20h du lundi au vendredi

Urgences techniques : 02 77 62 40 09

(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

Permanences du Maire et des Adjointes

Yvon BESCOND, Maire le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h

Roland GUILLON (Finances-Administration Générale).....le jeudi de 19h00 à 20h00

Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes).....le mardi de 18h00 à 19h00

Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie).....le mercredi de 18h30 à 19h30

Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture)le lundi de 17h45 à 18h30

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis à 18h

Joyeux Noël et
Bonne Année
2015 !



Les dates à retenir

04/01	Vœux du Maire – Salle polyvalente
10/01	Collecte journaux école Georges Brassens
01/02	Opération « crêpes – baguettes – viennoiseries » Ecole Ste Anne
28/02	Raclette Géante (salle polyvalente) JGF foot
14/03	Challenge des poucets (salle omnisport) JGF foot
15/03	Kig ha Farz école Georges Brassens
29/03	Vide jardin (salle omnisport) JGF foot
09/05	Opération ferraille JGF Foot
16/05	Opération ferraille JGF Foot



Santé

Horaires pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

1 Place du Château – Tél : 02.98.20.28.76

Gardes pharmacies

Tableau de garde du samedi après-midi et dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h composez le **3237**

	Jeudi	
01/01	Bégot-Bouyer Landerneau	
	Samedi	Dimanche
3 et 4/01	Bernicot Landerneau	Premel-Cabic Landerneau
10 et 11/01	Jouillat-Dutreix Landerneau	Richard La Forest-Landerneau
17 et 18/01	Lemoine Landerneau	Lemoine Landerneau
24 et 25/01	Moign Landerneau	Moign Landerneau
31/01	Lacoste Landerneau	

INFIRMIERES:

- Béatrice FILY-SIDOINE

02.98.20.23.15 -17 Bis Place du Château – Soins à domicile 7 jours/7 – Soins au cabinet sur rendez-vous

- Sandrine GORREC & Sandrine GUILLOTEAU

06.20.47.28.90 – 24 Kergréac'h

Soins à domicile 7 jours /7 - Soins au cabinet sur RDV
NB : Transfert du cabinet infirmier 4 place du Château mi-janvier. Permanences sans **RDV dans les nouveaux locaux le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 12 h 30 à partir du lundi 2 février 2015**

MEDECINS : 17bis Place du Château. 02.98.20.26.20
Sur RDV du lundi au vendredi de 9 H à 19 H et le samedi de 9 h à 12 h. – **Dr GRAVAND :** lundi-jeudi

Dr CORSON : mardi-mercredi-vendredi-samedi

GARDES DES MEDECINS : Après 19 h et le week-end appeler le **15**

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE : Hubert CASTREC
2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

Association ADMR de Landerneau et sa région

59 rue de Brest - 29800 Landerneau ☎ 02.98.85.64.22

HORAIRES D'OUVERTURE A LANDERNEAU

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Commission action sociale

Permanence le mardi 6 janvier de 14h à 15h au bureau polyvalent, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne.

Possibilité de RDV : contacter la Mairie

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Foyer des Jeunes

Cécile accueille les enfants au foyer le mercredi et durant les vacances scolaires de 13h30 à 18h00.

Les inscriptions sont obligatoires :

Tél : 06.10.70.72.48 (n'hésitez pas à laisser un message, si pas de réponse, merci)

Mail : foyer.laforest@yahoo.fr

RAPPEL :

❖ A compter du mois de janvier 2015, **certaines activités seront payantes** (voir nouveau règlement).

Lors de la diffusion du programme, le prix sera indiqué, le paiement devra se faire soit à l'inscription soit le jour de l'activité, auprès de Cécile qui vous remettra un reçu.

Dans le cas où l'enfant ne viendrait pas avec la participation, il ne pourra pas y participer.

Programme des mercredis pour Janvier 2015 :

7/01 : Règles de vie / gymnase

14/01 : Calendrier 2015 / cartes de vœux

21/01 : Jeux extérieurs

28/01 : «Mots magazines »



Programme des mercredis pour Février 2015 :

04/02 : Dessous de plats en bois (participation de 1€ par enfant)

25/02 : Activité libre

(Le programme est un support, il pourra être modifié)

Modification collecte ordures ménagères et recyclables durant les fêtes de fin d'année

Le Jeudi 1er Janvier étant férié, **la collecte des recyclables**, sur **l'ensemble du territoire de la commune** sera avancée, au **lundi 29 Décembre, entre 5 h du matin et 20 h**. Les personnes concernées sont invitées à déposer leur bac la veille au soir aux endroits habituels.

Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – ☎ : 02.98.85.19.50

Horaires d'hiver du 1er novembre au 28 février

Ouvert du Lundi au Samedi :

9h-12h et 14h-17h30

Fermé dimanche et jours fériés.



Déchets de jardin

➤ Aire de déchets verts

Rappel de la Communauté de Communes :

Il n'est accepté que les coupes d'arbustes de diamètre inférieur à 20 cm et les tontes de pelouse, à l'exclusion de tout autre produit (sacs plastiques, cailloux, cuir, ...)

✚ Stationnement remorque

02-03/01	Rte de Kerhuon	07/01	Keranna
10-11/01	Rue de Guébriant	14/01	Gorré N'Aod
17-18/01	Place du Château	21/01	Chapelle Ste Anne
24-25/01	Kergréac'h	28/01	Lot de Rochebrune

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois.

Vie Paroissiale

Messes du mois de Janvier

Dimanche 4, 18 janvier à 10 h 30 à La Forest-Landerneau

Merci à tous ceux qui ont pu venir aider lors de la mise en place de la salle pour la célébration de Noël.



Bonne et Heureuse Année 2015

La Mairie vous informe



L'Équipe Municipale vous présente ses meilleurs vœux

Toute la population forestoise est invitée à venir partager un moment de convivialité à l'occasion des vœux du Maire, le **dimanche 4 janvier 2015 à partir de 11 h 30 à la salle polyvalente.**



Compte rendu Conseil Municipal du lundi 15 décembre 2014

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de :

- Nathalie FUTEUL, excusée, procuration à Gisèle HALLEGOUET,
- Christine QUIILLIVIC-BERNER, excusée, procuration à Emmanuelle ABILY
- Gildas SALIOU, excusé, procuration à Alain GRAFFE,
- Yves RIVOALLAND, excusé, procuration à Michel BARRE.

Eau potable : Gestion patrimoniale du réseau.

Serge Rano, accompagné d'un ingénieur de la SAUR, présente l'étude réalisée intitulée « Gestion patrimoniale du réseau ». L'objectif de l'étude est de cibler les tronçons critiques du réseau d'eau potable et de réaliser un plan de renouvellement des canalisations.

Le réseau de la commune en quelques chiffres :

- 767 abonnés
- 31 km de canalisations
- La source : 17 m³/h

- Alimentation moyenne : 200 m³ par jour
- Les matériaux des canalisations : 63 % en PVC collé, 28 % en PVC jointé, 9 % en amiante ciment
72 % du réseau a été posé entre 1970 et 1974, 3% posé ou renouvelé entre 1975 et 1984, 7% entre 1985 et 1994, 12% entre 1995 et 2004 et 6% entre 2005 et 2014

La grande majorité des casses et fuites observées concerne des conduites âgées de 34 à 49 ans. Rapporté au linéaire de conduite, l'amiante-ciment présente beaucoup plus d'incidents que les PVC.

Un programme de renouvellement des conduites est établi sur 10 ans avec des priorités à court terme (d'ici à 2 ans), à moyen terme (entre 3 et 5 ans) et à long terme (entre 6 et 10 ans).

Communauté de communes

✚ Rapport d'activité 2013

Le rapport d'activité 2013 est présenté par Roland GUILLON, délégué communautaire jusqu'en mars 2014. En 2013 la Communauté de Communes du Pays de Landerneau – Daoulas (CCPLD) regroupe 22 communes – 48 000 habitants – 43 élus et 98 agents. Le rapport détaillé est consultable en Mairie.

✚ Convention constitutive d'un groupement de commandes « fournitures de papier, de matériel de bureau et de fournitures scolaires ».

Les élus de la communauté de communes souhaitent que les communes du territoire bénéficient de tarifs intéressants et d'un allègement de leurs procédures en favorisant les groupements de commandes sur les fournitures de bureau et les fournitures scolaires, en désignant la communauté de communes comme ordonnateur du groupement.
Accord du conseil municipal.

✚ Convention d'échanges de données géographiques.

Les collectivités du Pays de Brest se sont engagées dans une démarche d'harmonisation et de diffusion des données géographiques à l'échelle de ce territoire, sous la coordination du pôle métropolitain du Pays de Brest.

Cette démarche s'appuie sur un dispositif impliquant chaque niveau territorial.

Les communes produisent des informations relevant de leurs domaines de compétences.

La communauté de communes produit des informations relevant de ses domaines de compétences et assure l'entretien du Système d'Information Géographique (SIG) communautaire.

Le pôle métropolitain du Pays de Brest assure la cohérence du dispositif et met à disposition des services l'accès aux données via son infrastructure de Données Géographiques « GéoPaysdeBrest »

Cette démarche a permis la mise en cohérence de données telles que le plan cadastral, le plan de ville, les réseaux d'eau ou les documents d'urbanisme à l'échelle des 89 communes du Pays de Brest. Ces documents sont aujourd'hui consultables sur GéoPaysdeBrest. C'est grâce à ces actions collectives qu'il est proposé aux communes et aux administrés de nouveaux services tels que l'accès aux règles d'urbanisme applicables à chaque parcelle.

Ces conventions ne font l'objet d'aucune contrepartie financière.

Accord du conseil municipal.

Budget : Délibération modificative pour création d'un programme « Maison Masson »

La maison « Masson » située au carrefour du Château est propriété de la commune depuis 2007. Des travaux sont nécessaires pour la rendre habitable, une demande de location étant parvenue en mairie. Par délibération en date du 13 octobre 2014 le conseil municipal a accepté la demande de location.

Pour bien identifier les dépenses à réaliser pour la réhabilitation du bâtiment, le maire propose de créer un programme d'investissement au budget 2014 doté de 15 000 €.

Accord du conseil municipal.

Location de la « Maison Masson » : Autorisation de signature d'un bail précaire.

Un bail commercial est nécessaire pour contractualiser la location entre la commune et son locataire.

Le maire propose un bail d'une durée de 6 ans renouvelable tacitement pour une nouvelle période de 6 ans. Le montant du loyer est fixé à 340 € H.T. pour une location à compter du 15 janvier 2015.

Proposition est faite au conseil municipal d'approuver les termes du bail et d'autoriser le maire à signer ce bail.

Accord du conseil municipal.

Convention EPAL : Approbation du budget TAP

L'association EPAL gère l'animation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pour la commune. Le budget prévisionnel établi le 14 octobre 2014 fait état d'un prévisionnel de dépenses à hauteur de 7333 € avec une participation de 5653 € à la charge de la commune.

Ce budget prévisionnel concerne uniquement le premier trimestre de l'année scolaire 2014-2015.

Accord du conseil municipal.

Indemnité de conseil au trésorier.

L'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 donne la possibilité aux communes et à leurs établissements de

confier aux comptables publics des missions de conseil et d'assistance. Ce texte a également prévu la possibilité d'attribuer à ces comptables une indemnité dite de conseil, déterminée en fonction d'un barème. Cette indemnité est attribuée à titre personnel. Elle fait donc l'objet d'une délibération qui doit être prise à chaque renouvellement de conseil municipal, et à chaque changement de comptable.

Proposition est faite au Conseil d'attribuer cette indemnité à Monsieur Gilbert GOURVENNEC, trésorier de Brest-Banlieue, au taux de 100%.

La proposition mise aux voix est refusée par 10 voix contre, une abstention et 8 voix pour.

Enfance : Contrat de réservation de places au multi-accueil « La Cabane aux bruyères »

La commune de La Forest-Landerneau dispose actuellement et jusqu'au 31 décembre 2014 de 2 places d'accueil dans la structure « La cabane aux bruyères » à Plouédern pour un coût annuel de 16.798 € (5 enfants accueillis). 4 demandes sont enregistrées et non pourvues et 8 enfants sont placés en liste d'attente à fin novembre 2014.

Proposition est faite au conseil de réserver 3 places à compter du 1er janvier 2015 pour une durée de 2 ans renouvelable par tacite reconduction au tarif de 18.000 € pour l'année 2015 (ré-évaluation de 2% tous les ans).

18 voix pour, 1 voix contre.

Attribution d'une subvention

Proposition est faite au conseil municipal d'octroyer une subvention de 200 € à l'association « Le vent nous dit » qui organise bénévolement, plusieurs fois par an, des animations à la bibliothèque communale.

Accord du conseil municipal.

Informations diverses:

✚ Modification ou révision du PLU :

Après échange avec le cabinet LEOPOLD qui avait réalisé la maîtrise d'œuvre pour le PLU de 2008, il a été décidé de ne pas se précipiter pour une modification ou une révision. Le dossier sera revu en 2015 ou 2016.

✚ Mutualisation des moyens :

Des groupes de travail (élus – personnel administratif – personnel technique) ont été mis en place pour des propositions à faire avant le mois de mars 2015

✚ Marché du samedi : nouvelle demande :

Une nouvelle demande (rôtisserie) est parvenue en mairie. Le conseil donne une réponse positive.

✚ Subventions du Conseil Général :

Accord du Conseil Général pour les subventions suivantes :

3250 € aide à la voirie communale.

9371 € recettes des amendes de police.

1557 € réalisation étude réseau d'eau potable.

2000 € travaux d'interconnexion réseau d'eau potable avec celui du Syndicat du Spernel.

✚ Le point sur les dossiers en cours :

- **Commerces forestois** : Une étude a été demandée par la communauté de communes à la chambre de commerce.

- **RD 233 – Route du Château** : Les travaux sont en cours de finition.

- **Atelier communal – Club house** : Les marchés sont signés pour un démarrage des travaux courant janvier.

✚ **Elections départementales** : Elles auront lieu les 22 et 29 mars 2015.

✚ Info du Conseil Général :

Le conseil général propriétaire de la majeure partie du bois de Coat Mez, signale que la circulation des véhicules à moteur (quads en particulier) est interdite dans les espaces naturels en dehors des autorisations accordées pour le débardage de bois.

✚ **Les vœux du maire** auront lieu le dimanche 4 janvier 2015 à 11 h 30 à la salle polyvalente.

L'intégralité du compte rendu du Conseil Municipal est consultable en Mairie.

Informations municipales

Bois de Coat Mez

Le Conseil Général, propriétaire de la majeure partie des bois de Coat Mez à la Forest-Landerneau, signale que **la circulation des véhicules à moteur (quad en particulier) est interdite** dans les espaces naturels en dehors des autorisations de débardage du bois.

Etat Civil

Naissance :

- Alice GUERINEAU, domiciliée 4 Bis rue de Keramanac'h, née le 26 novembre 2014 à LANDERNEAU.

Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Demandes

- DONVAL André, Ker Arzel / Remplacement d'une haie par une clôture.

- GAONACH Christian, 1 Hameau de Ty Mean, / Construction d'un brise soleil

Accords :

- BOURHIS Catherine, 13 Quinquis / Changement de portes et fenêtres

- GOUGAY René, 7 allée de Ker Arzel / Ravalement de façade

- QUELENNEC Emmanuel, 10 rue Gorrequer Remplacement d'une clôture.

- BERGERE Serge – 8 Mesguen / Remplacement d'une clôture.

- PRIGENT Eliane, 14 rue de Rohan / Division de terrain

- BOURHIS Catherine, 13 Quinquis / Changement des menuiseries extérieures d'une habitation

- ROUDAUT Serge, 1 Allée des Cyprès / Remplacement d'une porte de garage.

Permis de construire

Demandes

- CANTEGREL Jérôme et BODENNEC Charline, Clos de la Garenne / Construction d'une maison d'habitation

- LEOST Thierry, Gorre N'Aod / rénovation d'une construction existante

- GUICHARD Yohann et GERARD Aude, 17 Street Nevez / Construction d'une maison d'habitation

Recensement des jeunes

Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **Janvier 1999**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Inscription sur la liste électorale politique

Il est rappelé aux électrices et électeurs qui ne seraient pas inscrits sur la liste électorale de penser à s'inscrire avant le 31 décembre 2014. Se présenter en Mairie muni de justificatifs d'état civil et de domicile

Visite aux Forestois de la maison de retraite de Landerneau

Mercredi 10 décembre Yvon BESCOND, maire, et quatre membres du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) ont rendu visite à Marie Renée BELLEC, Thérèse CANN, Marie COULOIGNER, Madeleine LE ROUX, Emma QUINTRIC, Bertrand CALVEZ, Henri GUEGUEN, Jean Louis MORVAN et Gérard MARTIN, Forestois et résidant à la maison de retraite de Landerneau. Ce fut un agréable après-midi, sympathique et riche en échanges autour d'un café préparé par Christine GOULAOUIC animatrice, et gâteaux « maison » confectionnés par Marie Jo YVINEC, Ghislaine CADIOU, Catherine PANNIER et Marie-Renée PAGE. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine, sans oublier les visites mensuelles lors de la sortie et distribution à chacun du Keleier, le journal d'informations de la Forest.



TAP. (Temps d'Activités Périscolaires)

Nous recherchons des bénévoles pour aider les encadrants auprès des enfants, de façon ponctuelle ou régulière, le mardi et vendredi de 15h à 16h30.

Pour tout renseignement, contacter Léa ROMMENS par mail : lea.rommens@epal.asso.fr ou par tél : 06.95.04.14.43

Ecole Georges Brassens



PROCHAINE COLLECTE
ECOLE GEORGES BRASSENS
SAMEDI 10 JANVIER – 11H00/12H00

Rendez-vous à la salle omnisports.
Publicités, magazines et autres papiers glacés
sont exclus de la collecte.

MARCHE DE NOEL APE école G.
BRASSENS : un succès croissant !

Cette année encore notre Marché de Noël a rassemblé un large public.

Nous tenons à remercier l'équipe enseignante et le personnel municipal en charge de nos enfants qui s'est mobilisée pour l'occasion. Les enfants étaient ravis de présenter leur travail.

Nous rappelons que les bénéfiques contribuent au financement des activités des enfants. Cette année les CM auront la chance, entre autre, de partir pour un séjour au ski d'une semaine.

Prochaine manifestation : le Kig Ha Farz, on vous espère encore nombreux au rendez-vous !



Ecole Sainte Anne

Le 23 novembre, les membres de l'APEL de l'école Sainte Anne organisaient leur traditionnel kig ha farz à la salle polyvalente, préparé depuis de nombreuses années par Marie Claire. Tout au long du week-end de nombreux parents bénévoles ont œuvré dans la bonne humeur pour préparer et servir plus de 400 repas. Le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain. L'argent récolté servira à financer des activités pour les enfants

de l'école avec, entre autres, un séjour en classe de découvertes sur le thème des contes et légendes dans les Côtes d'Armor au mois de mai pour les classes de CP au CM2. La prochaine manifestation de l'école sera l'opération « crêpes-baguettes-viennoiseries » le dimanche 1er Février. A cette occasion, les élèves de CM1 et CM2 de l'école passeront à domicile courant janvier prendre les commandes.



Comité d'Animation des Quatre Clochers

Le Comité d'Animation des Quatre Clochers

vous remercies pour votre participation
aux manifestations organisées au profit du Téléthon.
Ce qui a permis de remettre un chèque de 5 500 € à l'AFM.
Que cette nouvelle année vous soit prospère et heureuse.
Meilleurs Vœux pour 2015

Club « Val Elorn »



Randonnées pédestres ouvertes à tous

Pour les sorties, RDV parking
église à 13h30 pour départ
groupé en voitures
particulières. Chaussures
adaptées et bâtons

recommandés

Renseignements auprès de :
Daniel Larvor 02 98 20 31 51
Gisèle Hallégouët 02 98 20 25 95

Randonnées programmées :

Dates	Lieu	Observations
05 janvier	Plabennec Sud	8.7 km
12 janvier	Ploudaniel	9.3 km
19 janvier	L'Anse de Kerhuon	7 km + Galette
02 février	St Eloi « Yeun an Aman »	11 km
09 février	Kernouès	10 km
16 février	Le Douvez	9.3 km
02 mars	La Roche Est	7.9 km
09 mars	Bourg Blanc	10.8 km
16 mars	Daoulas	8 km
30 mars	Irvillac « La Mignonne »	11 km
13 avril	Le Moulin Blanc	9.1 km
20 avril	L'Hôpital Camfrout	10.4 km
27 avril	Loc Eguiner « La Vallée perdue »	8.4 km
04 mai	De St Divy à La Forest	9km
11 mai	Plougastel « St Jean »	9.2 km
18 mai	Plouvien St Jaoua	9.8 km
01 juin	En face de La Forest	8 km
08 juin	Plouzévéde	9.3 km
15 juin	Logonna Daoulas	10 km

29 juin	L'Abbaye du Releck	11 km Sortie journée
---------	--------------------	-------------------------

Une marche plus courte est proposée le 1^{er} et le 3^{ème} lundi du mois.

Travaux manuels : 22 janvier (exceptionnellement un jeudi)

Travaux d'aiguille : 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois

Galette des rois : mardi 13 janvier à 16h au foyer Kerjean (inscriptions le 6 et 8 janvier)

Goûter-crêpes : mardi 10 février



Composition du bureau :

Présidente : Marie-Claire SCLEAR

Vice-président : Pierre BOUSQUI

Trésorière : Maryse BAIL

Trésorier adjoint : Jean Jacques KOGGE

Vos annonces

Ventes

- ✚ **Table en verre** (1 m 20 de diamètre) + 4 chaises en rotin 02.98.20.25.60
- ✚ **Cordes de bois.** Contact : M. PRIOL 06.88.18.56.14

Immobilier

- ✚ A **louer** à La Forest-Landerneau pour l'année scolaire/universitaire 2014/2015 du 5 octobre 2014 au 13 juillet 2015 **maison meublée** de plain-pied, bon état, tout confort, 3 chambres, terrain arboré 1000 m² exposition sud. Chauffage mixte (poêle à bois, chaudière fuel). Quartier calme. 550 € par mois (+eau, électricité, téléphone-internet). Contact jpinvalidic@hotmail.fr
- ✚ A **louer** centre bourg **maison meublée** T3 – jardin clos 380 m² - Loyer 390 € + 60€ (charges EDF – eau) 02.97.76.08.78.

Services

- ✚ **Propose services pour travaux de jardinage et bricolage** dans le secteur de 20km autour de Landerneau. 12€ de l'heure en CESU, URSAFF autres. Contact : M. PICHAVANT. Tél : 02.98.28.43.12
- ✚ **Recherche potager à entretenir moyennant partage des récoltes sur la commune.** 100 à 200m² seraient suffisants. Contact : M.COCHARD Tél : 02.98.85.21.53 / 06.78.19.92.92

- ✚ Adolescente responsable **propose des petits services** : garder des enfants, promener des chiens, s'occuper d'animaux lors de voyage, week-end... Disponible pendant les vacances sur La Forest-Landerneau ; Joignable par téléphone au 06.51.54.29.55

- ✚ **Recherche Jeune Fille pour garde enfants** de 6 ans et 2 ans occasionnellement en soirée. 06.62.02.01.51



Nouveau marché : Une rôtisserie à La Forest

Depuis le 20 décembre, **ROTI DOM** propose ses produits tous les samedis place de l'église ; venez nombreux découvrir les produits de ce nouveaux commerçant !



La Capsule

02.98.44.96.31 –
lacapsule29@orange.fr

Toute l'équipe de La Capsule se met sur son 31 pour vous accueillir lors de la nuit de la Saint Sylvestre.

Pour cette occasion, nous vous proposons un repas dansant jusqu'à l'aube.



Menu à 80 €, Boissons comprises

Coupe de Champagne et ses amuses bouches
Foie Gras Maison et son chutney à la mangue
Brochette de Saint Jacques lardée
Petite pause glacée ...
Noix de veau, gratin dauphinois et sa mousseline de légumes
Brie de Meaux sur sa verdure
Assiette gourmande
Soupe à l'oignon
Café – Thé



Renseignements et réservations (places limitées) au
02.98.44.96.31 ou au 06.75.77.47.25

Nous serons fermés du jeudi 25 décembre au 5 janvier 2015

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2015 !!!

Une **soirée Raclette** vous est proposée le **samedi 24 janvier**. Pensez à réserver – Places limitées.

DATES A RETENIR

Jeudi 08/01 : Repas amélioré pour la nouvelle année
Jeudi 15 janvier : Kig ha Farz
Jeudi 22 janvier : Couscous
Samedi 24 janvier : Soirée Raclette
Jeudi 29 janvier : Rougaille / Saucisse

Café De La Gare

Tabac - Gaz - Presse - Jeux à gratter – Timbres -
Cartes téléphone

Dépôt de **pain** et de **viennoiseries**, petit dépannage
d'épicerie sèche et boissons à emporter.

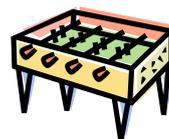
Café tricot

Laine, aiguilles, crochet, broderie tous les 1^{ers} jeudis de
chaque mois à 16h30.

Prochain rendez-vous le jeudi 4 janvier

Du nouveau au Café !

Un baby-foot est installé pour le bonheur des joueurs !



Dimanche 25 Janvier à 17h

Causerie de Jean-René Poulmarc'h : **L'affaire Cadiou
ou le Mystère de la Grande Palud**

Au début du 20^{ème} siècle des industriels allemands créèrent à la Grande Palud, une usine de coton poudre, qu'ils cédèrent ensuite en grande partie à Monsieur Louis Cadiou, avoué à Morlaix. A la fin du mois de décembre 1913, ce dernier disparaissait et son cadavre était découvert plus d'un mois plus tard. Cette affaire passionna la population et la plupart des journaux nationaux et régionaux suivirent de près l'enquête.

Horaires de vacances :

Attention, désormais, pendant les vacances scolaires, le Café ouvrira le matin à 10h00.

Fériés : Le café sera fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier.

Lundi :	8h30 – 12h30 et 17h – 19h30
Mardi :	8h30 – 12h30
Mercredi :	17h – 19h30
Jeudi et vendredi :	8h30 – 12h30 et 17h – 19h30
Samedi, dimanche, jours fériés et vacances scolaires :	10h00 – 12h30 et 17h00 – 19h30



Tél: 02 98 20 20 80